

CHARTRE FFN – ECO RESPONSABILITE

La Fédération Française de Natation est porteuse d'une politique exemplaire de responsabilité sociétale dans son organisation et d'éco-responsabilité pour ses événements. Elle souhaite valoriser la reconnaissance de ses engagements par la signature de la Charte des 15 engagements écoresponsables du ministère des sports (Charte du ministère des sports) et par l'utilisation généralisée de l'outil d'aide à la démarche RSO du mouvement sportif (RSO). Au regard des enjeux climatiques, énergétiques et écologiques, elle souhaite encourager activement un changement durable par la poursuite de ses engagements écoresponsables qui font l'objet de la Charte.

JE LIMITE ET MESURE MON IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Je m'engage à encourager une alimentation durable et à respecter la saisonnalité des produits

Je m'engage à adapter des mobilités durables

Je m'engage à réduire des déchets, notamment plastique à usage unique

Je m'engage à préserver les sites naturels, espaces verts et biodiversité

Je m'engage à préserver des ressources en eau et en énergie en suivant le plan de sobriété énergétique dans le sport

J'AGIS POUR UNE ÉCONOMIE PLUS RESPONSABLE

Je m'engage à favoriser les circuits courts

Je m'engage et valoriser les producteurs locaux

Je m'engage à suivre une politique d'achats responsables

Je m'engage à favoriser des partenaires impliqués dans une démarche éco-responsable

JE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Je m'engage à contribuer à une société plus inclusive

Je m'engage à promouvoir l'égalité des genres

Je m'engage à permettre une accessibilité aux personnes en situation de handicap

JE SENSIBILISE ET JE FORME A L'ECORESPONSABILITE

Je m'engage à une collaboration respectueuse des acteurs de mon organisation .

Je m'engage à mesurer mes actions éco-responsables

Je m'engage à proposer des événements qui intègrent les enjeux de l'écoresponsabilité

Je m'engage à promouvoir une éducation au développement durable des acteurs de mon organisation